

**ANNEXE AU REGLEMENT FINANCIER
LYCEE SANS FRONTIERE**

Année scolaire 2026-2027

Document à compléter et à envoyer avant **le 14 Aout 2026** par courrier à l'adresse suivante :
AGEASC – 370 boulevard du Président Wilson – 33000 BORDEAUX

Nom/Prénom de l'élève:

Classe :

1. CONTRIBUTION DES FAMILLES

Le montant de la contribution fixe est calculé en fonction du « revenu fiscal de référence sur l'avis d'imposition 2026 » divisé par « 2 + nombre d'enfants à charge ».

L'avis d'imposition 2026 est à joindre obligatoirement **sinon vous serez placé en catégorie 8** et aucune rectification de catégorie ne sera faite après le 31/12/2026.

Catégorie (à déterminer)	N°
Montant estimé de la contribution	_____ €
Cotisation A.P.E.L. (facultative)	25 €

L'ainé(e) de vos enfants est-il scolarisé dans un autre établissement de l'Enseignement Catholique ? (cocher la case)

☐ OUI ☐ NON

Etes-vous salarié ou enseignant dans l'Enseignement Catholique ? (cocher la case)

☐ OUI (joindre une attestation de votre établissement) ☐ NON

Avez-vous d'autres enfants scolarisés à l'école ou au collège Jeanne d'Arc Pessac ? (cocher la case)

☐ OUI ☐ NON

Si oui, précisez :

1. Nom/Prénom/Classe :

2. Nom/Prénom/Classe :

3. Nom/Prénom/Classe :

2. REGIME (cocher la case)

☐ Demi-pensionnaire (tarif en fonction du nombre de jours)	_____ €
☐ Externe	
Approvisionnement du porte-monnaie pour déjeuner exceptionnellement 10 repas = 91,50 € par chèque à l'ordre de l'AGEASC	

3. MODE DE REGLEMENT (cocher la case)

- ☐ En 1 fois par chèque à réception de la facture en octobre
- ☐ En 3 chèques à réception de la facture et encaissés en octobre, janvier et avril
- ☐ Par prélèvement automatique à échéance au 5 du mois pendant 9 mois (octobre à juin).

Joindre le mandat SEPA complété pour les nouveaux inscrits ou modification du RIB

A COMPLETER OBLIGATOIREMENT PAR LES DEUX PARENTS

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Je soussigné, (Nom et prénom) :	Je soussigné, (Nom et prénom) :
reconnais avoir lu le règlement financier et accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits.	reconnais avoir lu le règlement financier et accepte le paiement de l'ensemble des frais tels qu'ils sont décrits.
Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à la scolarité de mon enfant et à fournir mon avis d'imposition pour le calcul de la catégorie sans quoi je reconnais que la catégorie maximum me sera appliquée.	Je m'engage à régler l'intégralité des frais liés à la scolarité de mon enfant et à fournir mon avis d'imposition pour le calcul de la catégorie sans quoi je reconnais que la catégorie maximum me sera appliquée.
A : Le : __/__/__	A : Le : __/__/__
Signature avec la mention « lu et approuvée » :	Signature avec la mention « lu et approuvée » :

A compléter en cas de divorce ou séparation

En cas de séparation ou de divorce, joindre obligatoirement l'extrait de jugement ou la convention parentale indiquant les modalités de répartition des frais de scolarité et indiquer en pourcentage la part payée par chacun des parents.

En l'absence de jugement explicite et à défaut de signature des deux responsables légaux, la contribution la plus élevée est appliquée au responsable signataire de cet avenant.

Part de facturation du responsable légal 1

....%

Part de facturation du responsable légal 2

....%



Dons – Fonds Assomption France
Dispositions relatives aux dons au Fonds Assomption France

Toutes les familles de l'établissement ont la possibilité de faire un don, unique ou régulier, au Fonds de dotation Assomption France.

Ce Fonds soutient toute action d'intérêt général contribuant à promouvoir toutes initiatives, actions, investissements dans le domaine éducatif et culturel dès lors que ces derniers répondent aux valeurs d'humanité et de solidarité véhiculées par le réseau Assomption.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'établissement, rubrique « Faire un don ».